

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2014)
Heft: 299-300

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



APPENZELL

■ Réunis en Landsgemeinde, les citoyens d'Appenzell Rhodes-Intérieures ont décidé de maintenir les forfaits fiscaux en vigueur dans le demi-canton, mais en ont revu les conditions. Pour l'imposition selon la dépense, le seuil a été relevé à 400 000 francs de dépenses et la fortune imposable à huit millions de francs. Le demi-canton perçoit aujourd'hui 1,1 million de francs provenant de 21 forfaits fiscaux. En présence du président de la Confédération, le Landammann Daniel Fässler a été réélu pour un an et le gouvernement reconduit dans sa totalité.



ARGOVIE

■ La ville de Baden, qui accueille le siège social de la division Thermal Power d'Alstom Suisse (et qui assure 46 % des revenus du groupe Alstom) est inquiète : en cas de reprise du pôle énergie d'Alstom par General Electric, elle craint que le siège soit déplacé dans la ville française de Belfort. Alstom est le plus gros employeur privé du canton.

■ À 55,5 %, les citoyens argoviens ont approuvé une initiative des Démocrates suisses : l'enseignement en Hochdeutsch sera supprimé dans les classes enfantines au profit du suisse-allemand.



BÂLE-CAMPAGNE

■ La doyenne de Suisse, Alice Roffler-Waldmeier, a fêté ses 110 ans à Muttenz. Le président du gouvernement de Bâle-Campagne est allé la rencontrer dans son home. La centenaire vit dans la commune de Muttenz depuis 1935. Le record de longévité en Suisse est détenu par une Tessinoise, morte en 2010 à l'âge de 113 ans.



BÂLE-VILLE

■ La Banque cantonale de Bâle fermera d'ici à la fin de l'année ses succursales de Zurich et Berne. Un plan social sera mis en place pour les quelque 40 employés concernés. Ceux-ci se verront proposer un transfert à Bâle « dans la mesure du possible », mais des licenciements seront inévitables.

■ À 53,9 %, les citoyens de Bâle-Ville ont refusé la réalisation d'un chemin piétonnier au bord du Rhin, juste sous la cathédrale.

■ Le Zoo de Bâle pourrait accueillir un grand aquarium en 2020. Les responsables de l'établissement ont présenté leur projet Oceanium, un aquarium sur neuf étages et long de 900 m. Le bâtiment, qui devrait coûter 100 millions de francs, sera entièrement financé sans aide publique. De 500 000 à 700 000 visiteurs par an sont espérés. Ils devront payer un prix d'entrée de 25 francs.



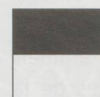
BERNE

■ Les conditions pour acquérir la nationalité sont durcies dans le canton. Dorénavant, les candidats devront posséder de meilleures connaissances linguistiques orales. Ils devront en outre indiquer s'ils sont ou ont été bénéficiaires de l'aide sociale.

■ La police cantonale bernoise a mis fin à un vaste trafic de drogue. Plusieurs dizaines de milliers de pilules thaïes et deux kilos de crystal auraient été écoulés dans les régions de Bienne, Berne et Thoune, pour un montant de 2,5 millions de francs.

■ Les citoyens bernois ont accepté à 60,5 % la loi sur les caisses de pension cantonales. Cette loi assure la pérennité financière de ces institutions et entraîne le passage de la primauté des prestations à celle des cotisations. Les citoyens ont également rejeté à 63,3 % l'initiative « Mühleberg à l'arrêt ». La centrale nucléaire ne cessera donc ses activités qu'en 2019, comme l'a promis la société BKW, son exploitant.

■ Le Jura bernois compte une nouvelle commune, Valbirse, la fusion de Malleray (2 000 habitants), Bévillard (1 700 habitants) et Pontenet (220 habitants). Les citoyens de ces trois localités ont accepté cette alliance.



FRIBOURG

■ Le président du PDC fribourgeois, Éric Menoud, a démissionné de son poste. Il a décidé de se consacrer entièrement à sa carrière au sein d'une grande entreprise du service public du canton.

■ Le canton a mis en place un service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR). L'objectif est d'envoyer le plus vite possible sur le terrain un médecin urgentiste, plus efficace qu'un généraliste dans la prise en charge des urgences vitales.

■ Pour la première fois depuis douze ans, les comptes du canton sont déficitaires, à hauteur de 900 000 francs.



GENÈVE

■ Le canton de Genève continue de fêter les 200 ans de son entrée dans la Confédération. Du 30 mai au 1^{er} juin, il a commémoré l'anniversaire du débarquement des troupes confédérées au Port Noir le 1^{er} juin 1814. Les temps forts de ces festivités qui ont attiré au total près de 60 000 personnes ont été un défilé historique à travers la ville et une parade navale, mais de nombreux concerts gratuits et la dégustation de produits du terroir ont également rencontré un grand succès (voir photo page 35).

■ Le canton reste attractif : l'année dernière, trente entreprises étrangères s'y sont implantées, créant une centaine d'emplois à court terme et plus de 300 à moyen terme, indique le Service de la promotion économique de Genève (SPEG). Sur les 30 entreprises nouvellement installées, 15 sont françaises.

■ Les électeurs genevois ont accepté à 53,8 % l'initiative « Stop à la hausse des tarifs des Transports publics genevois »



swiss-image.ch/Christof Sonderegger

Montée à l'alpage avec bouviers en costume appenzellois, au lac de Seealp dans l'Alpstein.

Les tarifs baisseront : le prix du billet d'une heure senior AVS/AI passera de 3,50 à 2 francs et celui de l'abonnement annuel pour adulte de 700 à 500 francs. En revanche, les citoyens ont refusé à 51,1 % de financer la construction pour 3,1 millions de francs, de cinq parkings-relais en France voisine.



GLARIS

■ Lors de sa 627^e Landsgemeinde, Glaris a élu son nouveau Landammann. Robert Marti, le chef du Département des travaux publics, accède à cette fonction pour la troisième fois. Un hommage a été rendu à This Jenny, le conseiller aux États UDC qui a pris récemment sa retraite pour raisons de santé.

■ L'UDC glaronaise conserve son siège au Conseil des États. Werner Hösli a été élu au deuxième tour de l'élection à la succession de This Jenny. Il représentera le canton à la Chambre Haute, en compagnie du libéral-radical Thomas Hefti.



GRISONS

■ La commune de Silvaplana peut désormais percevoir un impôt sur les

résidences secondaires. Le Tribunal fédéral a en effet donné son accord à cette taxe incitative pour lutter contre les « lits froids ».

■ Le gouvernement grison a été reconduit dans son intégralité, à l'exception du ministre PBD Hansjörg Trachsel ayant atteint la durée maximale de mandat de 12 ans. Il a été remplacé par son collègue de parti et maire de Scuol, Jon Dominic Parolini. L'exécutif compte deux ministres PBD, un PDC, un PLR et un PS. Au parlement cantonal, l'UDC double le nombre de ses sièges et pourra former un groupe parlementaire. Le PLR, malgré la perte de six sièges, reste la principale force du Grand Conseil avec 32 représentants, devant le PDC (31), le PBD (27), le PS (15), l'UDC (8) et les Verts libéraux (2).

■ Les paysans grisons sont impatients : ils attendent depuis février les consignes de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour mettre en œuvre l'ordonnance sur la chasse qui doit permettre une augmentation des fonds en faveur des éleveurs et agriculteurs pour la protection des animaux de rente contre les ours et les loups. Alors que jusqu'ici, la Confédération attribuait 800 000 francs par an pour la protection des troupeaux, le montant doit doubler avec l'entrée en vigueur de l'ordonnance révisée en début d'année et atteindre trois millions de francs ultérieurement.



JURA

■ Par 37 voix contre 6, le parlement jurassien a décidé d'octroyer le droit d'éligibilité aux citoyens étrangers sur le plan communal. Mais le peuple se prononcera sur la question par référendum. Les étrangers disposent déjà du droit de vote communal et cantonal depuis la création du canton en 1979.

■ Jurassica a inauguré son nouveau satellite des fouilles du Banné. Cette infrastructure permet au public de venir sur le terrain dans le but d'expérimenter le métier de paléontologue et de découvrir des fossiles datant de 152 millions d'années. Le visiteur y trouvera un pavillon équipé d'une place de pique-nique, des panneaux et un manuel explicatifs, ainsi que du matériel de fouille. Ce satellite du Banné complète l'infrastructure de Jurassica, déjà composée de la Dinotec à Porrentruy, du sentier didactique de Courtedoux, ainsi que du Muséum et son jardin botanique de Porrentruy.

■ Le gouvernement jurassien tire les enseignements du refus des citoyens du Jura bernois, le 24 novembre dernier, de la réunification des Jura. Estimant que « la reconstitution de l'unité historique du Jura ne constitue plus un objectif à atteindre », il souhaite désormais une normalisation des relations avec le canton de Berne. Mais

DANS LES CANTONS

▷ il souhaite s'engager « afin que la ville de Moutier (NDLR : seule commune du Jura bernois à avoir accepté la réunification) devienne jurassienne ».



LUCERNE

■ Le conseiller lucernois aux États Georges Theiler (PLR) ne se représentera pas aux élections fédérales de l'an prochain. Il a annoncé lui-même sa décision dans un communiqué. Le conseiller national Peter Shilliger est candidat pour défendre le siège du PLR.

■ Le canton va bouleverser son système de bourses d'études. Les citoyens ont largement approuvé (70,3 %) une réforme qui réduit le nombre de bénéficiaires et augmente la somme versée.

■ C'est un Lucernois de 40 ans, Roland Mahler, dirigeant d'une entreprise de transports, qui a été élu « 8^e conseiller fédéral » par les lecteurs du *Blick* (voir dernier numéro page 10). Roland Mahler dirigera le « département du peuple » durant 45 jours à compter du 1^{er} août. Il percevra un salaire de 50 000 francs et disposera d'une voiture de fonction et d'un bureau au sein de la rédaction du *Blick*.



NEUCHÂTEL

■ Le PLR neuchâtelois va déposer un projet de loi afin d'obliger les bénéficiaires de l'aide sociale à effectuer des travaux d'intérêt général durant un mois, pour leur commune ou pour le canton. Des exemptions sont prévues en fonction de l'âge, d'une incapacité de travailler ou de garde d'enfants.

■ Une délégation de la ville de Neuchâtel s'est rendue à Nové Hradý (République tchèque) pour rencontrer quelque 80 représentants de villes dont le nom signifie « nouveau château ». C'était une occasion pour débattre de sujets comme le tourisme, la coopération, la démocratie ou l'économie, mais aussi pour les autorités neuchâteloises de faire la promotion de la ville, de la région et du canton.

■ Les citoyens ont rejeté à 60,8 % une initiative « Avenir des crêtes : au peuple de décider ». Les auteurs de cette initiative demandaient que le peuple se prononce sur chaque projet d'implantation d'éoliennes. En revanche, les citoyens ont accepté à 65 % le projet du Grand Conseil de créer cinq parcs susceptibles d'accueillir jusqu'à 59 éoliennes.



NIDWALD

■ Des touristes asiatiques qui se rendaient en Italie à bord d'un car ont dû faire une pause forcée à Nidwald. Le chauffeur roumain du véhicule n'ayant pas respecté les prescriptions de repos, le car a été immobilisé. Le chauffeur a été contraint au repos par la police nidwaldienne et il paiera une amende.



OBWALD

■ Un loup a tué quatre moutons sur un alpage au-dessus de Sarnen. Des traces de morsures ont été relevées et une photo du canidé a été prise le lendemain des faits à proximité des lieux de l'attaque.

■ La ligne de chemin de fer du Pilatus fête cette année son 125^e anniversaire. Ouverte le 4 juin 1889, elle transporte jusqu'à 100 000 passagers par an sur des pentes de 38 % de moyenne. Chaque vendredi jusqu'à la mi-octobre, la compagnie Chemins de fer Pilatus ouvre aux public les portes de son dépôt d'Alpnachstad.



SAINT-GALL

■ Aucune centrale de géothermie ne verra le jour à Saint-Gall. L'exécutif municipal a annoncé que le projet d'implantation est abandonné pour des raisons financières et de sécurité. En outre, l'eau chaude était en trop faible quantité pour être exploitée.

■ Les Saint-Gallois ont approuvé à 70,1 % la proposition gouvernementale d'augmenter de trois millions de francs par an le

soutien aux énergies renouvelables. L'aide atteindra ainsi 5,4 millions de francs.



SCHAFFHOUSE

■ Le groupe international Tyco, spécialisé dans le domaine de la sécurité, veut déplacer son siège principal de Neuhausen vers l'Irlande. Tyco invoque l'acceptation par le peuple de l'initiative Minder sur les rémunérations abusives pour expliquer ce choix qui doit être validé par les actionnaires avant la fin de l'année.



SCHWYZ

■ Un paysan de 46 ans a été tué dans un accident à Riemenstalden. Il était à bord d'un engin agricole conduit par son fils de 11 ans et où se trouvaient aussi ses autres enfants.

■ Pour avoir créé un nouveau réseau d'étangs et de mares pour des amphibiens, deux paysans schwyzois ont été récompensés par le Prix Elisabeth et Oscar Beugger 2014, un prix doté de 50 000 francs attribué tous les deux ans à des projets exemplaires de protection de la nature en Suisse.



SOLEURE

■ Après le départ de sœur Verena qui a quitté l'ermitage de la Verena pour des raisons de santé (voir notre dernier numéro), la commune de Soleure a reçu plus de 50 candidatures pour le poste vacant. L'ermitage des gorges de la Verena, l'une des attractions touristiques de la ville, est occupé depuis près de 600 ans.

■ Quelque 15 000 personnes ont assisté aux 36^{es} Journées littéraires de Soleure, permettant au festival d'égaliser son record d'affluence de l'année dernière. Plus de 80 écrivains de neuf pays ont participé à la manifestation dont les thèmes étaient cette année la polyphonie, la musicalité et l'apport des voix émergentes.



TESSIN

■ La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du territoire a désigné la vallée de Muggio (sud du Tessin) comme paysage de l'année 2014. Cette vallée, qui s'étend du Monte Generoso jusqu'à l'Italie est un bel exemple d'aménagement du territoire, estime la Fondation.

■ Les citoyens tessinois ont accepté une mesure d'amnistie fiscale. Jusqu'au 31 décembre 2015, les personnes qui ont omis de déclarer leurs avoirs au fisc bénéficieront d'une remise d'impôts de 70 % et éviteront les sanctions.



THURGOVIE

■ Pour la première fois en Suisse, des requérants d'asile effectuent le nettoyage du centre ville de Kreuzlingen. Deux fois par semaine, six à huit requérants réalisent ces travaux d'intérêt général et reçoivent une petite indemnisation. Ce programme d'occupation a été rendu possible par la modification en octobre dernier de la loi sur l'asile. Il a été mis en place grâce à la collaboration de la ville et de l'Office fédéral des migrations (ODM). Le centre de Kreuzlingen accueille jusqu'à 290 requérants d'asile durant le traitement de leur dossier.



URI

■ Les services de secours du canton viendront en aide aux CFF en cas d'urgence dans le tunnel du Gothard. Les CFF vont verser 1,1 million de francs par an au canton pour que celui-ci puisse augmenter les effectifs des services de secours.



VALAIS

■ Le président du conseil d'administration de l'Hôpital du Valais, Charles Kleiber, a démissionné en invoquant des raisons

personnelles. Il avait été nommé en janvier 2012 pour pacifier l'établissement en crise, mais il avait échoué dans sa mission. L'intérim sera assuré par le vice-président du conseil d'administration Hildebrand de Riedmatten. Le Département cantonal de la santé va créer une cellule de support stratégique, constituée de représentants du département et de la direction de l'hôpital et dirigée par la ministre de la Santé Esther Waeber-Kalbermatten.

■ Suite à un millier d'oppositions déposées contre le projet de taxe sur les résidences secondaires à Crans-Montana, les six communes de la station valaisanne ont décidé de reporter le vote sur le sujet au mois de septembre. Le projet vise à améliorer le taux d'occupation de la station en soumettant à une taxe progressive les résidences secondaires occupées moins de 75 jours par an.

■ Les Valaisans ont rejeté à plus de 80 % une initiative cantonale pour un salaire minimal de 3 500 francs.

■ Les chanoines de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard cherchent à collecter 4,7 millions de francs d'ici fin 2017. Ils souhaitent financer des travaux dans leur hospice perché à 2 500 m d'altitude : aménages d'eau et d'électricité, façades, fenêtres, sécurité incendie. Quelque 1,7 million de francs a déjà été apporté par des communes, des particuliers et des mécènes. Trois millions de francs restent encore à trouver.



VAUD

■ Les citoyens ont refusé à 68,5 % l'initiative « Sauver Lavaux III » de Franz Weber et approuvé le contre-projet du Conseil d'État vaudois. Les initiants entendaient appliquer une législation d'exception pour les vignobles de Lavaux en retirant aux communes leur compétence d'aménagement du territoire au profit de l'État et en interdisant quasiment toute construction dans le secteur.

■ Le Grand Conseil vaudois a adopté une série de modifications de la loi sur l'exercice des activités économiques. Les solariums sont désormais interdits aux mineurs. Les autorités pourront effectuer

des achats tests pour vérifier le respect des dispositions sur l'âge légal pour l'achat du tabac, de films et jeux vidéos.

■ Le député de la Gauche Jean-Michel Dolivo a déposé une motion devant le Grand Conseil. Il propose de légiférer pour faire respecter un article de la Constitution vaudoise entré en vigueur en 2003 et qui stipule qu'une initiative doit être soumise au peuple au plus tard deux ans après la validation des signatures. Le député a constaté que depuis dix ans, seulement deux initiatives sur dix ont été soumises au peuple dans les délais.



ZOUG

■ Les clients d'un supermarché de Zoug ont fait une rencontre insolite : ils se sont retrouvés nez à nez avec deux vaches qui s'étaient échappées de leur champ situé non loin de là. Les deux bovins, Magda et Narzisse, ont cassé quelques bouteilles au rayon « vins » et laissé quelques bouses, avant que leur propriétaire vienne les récupérer.

■ Le producteur zougais de colle et de revêtements de surface Sika a racheté l'entreprise nidwaldienne Klebag Chemie. Le prix de la transaction n'a pas été communiqué.



ZURICH

■ L'Office fédéral de l'aviation civile a donné son accord pour la construction d'un système d'arrêt d'urgence EMAS (Engineered Materials Arresting System) à l'extrémité de la piste 28 de l'aéroport de Zurich. Le système EMAS permet de stopper sans dommage un avion suite à un atterrissage raté ou un décollage interrompu. L'installation de ce système coûtera 15 millions de francs, dont quatre seront pris en charge par la Confédération.

■ La publicité pour les boissons alcoolisées restera autorisée lors des manifestations sportives. À 62,2 %, les Zurichois ont refusé une initiative de la Croix-Bleue qui entendait l'interdire. ■